



*Légende* : Gilles Seigle, Marc Abadie - Président de CDC Biodiversité, Alain Anziani - Président de Bordeaux Métropole, Éric Lombard - Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Patrick Martinez - Directeur Régional Banque des Territoires Nouvelle Aquitaine

Le 28 septembre dernier, la Société Forestière, Bordeaux Métropole, la Banque des Territoires et CDC Biodiversité, se sont retrouvées dans les locaux de Bordeaux Métropole pour signer la convention de partenariat en faveur de la transition écologique et du développement maîtrisé et solidaire de la Métropole, au service de la qualité de vie des habitants et en coopération avec les territoires voisins.

Ce partenariat pluriannuel 2021–2026, articulé autour de cinq axes stratégiques, croise à la fois les objectifs du Plan de relance et le projet de Bordeaux Métropole. La Société Forestière, investie dans une sylviculture responsable et engagée, mobilisera son ingénierie forestière et ses compétences en matière de gestion des massifs forestiers, notamment par l'intermédiaire de l'Agence de Bordeaux représentée par Guillaume Silande, pour favoriser les synergies locales autour de projets de territoires valorisant les externalités et aménités du patrimoine forestier et de l'arbre en ville.

